

## BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024

### Faits saillants

- Les revenus se sont établis à 2 429 millions \$, en hausse de 34 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, un record dans l'histoire de la Société pour un premier trimestre.
- Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> s'est établi à 377 millions \$, en hausse de 39 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ont augmenté de 3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surclassant une fois de plus celles de l'industrie, grâce à des gains de parts de marché en ce qui a trait aux VCC et aux motomarines.
- Le bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup> s'est établi à 2,38 \$, en hausse de 0,72 \$ par action, ou 43 %, tandis que le bénéfice par action – dilué s'est établi à 1,92 \$, en hausse de 0,46 \$ par action, ou 32 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les prévisions pour l'ensemble de l'exercice ont été réaffirmées en ce qui a trait aux revenus qui devraient augmenter de 9 % à 12 % par rapport à l'exercice 2023, ainsi qu'au bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup>, qui devrait se situer entre 12,25 \$ et 12,75 \$.

**Valcourt, Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2023** – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 avril 2023. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#) et [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« BRP connaît un bon début d'exercice 2024. Nous avons affiché une solide performance au premier trimestre, grâce à des revenus records pour cette période et à une hausse de 43 % du BPA normalisé – dilué<sup>1, 2</sup>. Nous avons une fois de plus surclassé l'industrie des sports motorisés en Amérique du Nord, en raison de la demande soutenue des consommateurs pour notre portefeuille de produits qui est robuste et bien diversifié », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

« Nous avons récemment célébré notre 10<sup>e</sup> anniversaire à titre de société ouverte, et nous sommes fiers de nos réalisations au cours de cette période. Nous avons triplé nos revenus et multiplié par huit notre BPA normalisé – dilué<sup>1, 2</sup>, et notre part de marché dans l'industrie des sports motorisés a presque doublé. Nous avons en outre créé de la valeur significative pour les actionnaires, grâce à l'appréciation de 368 % du cours de notre action en date de cet anniversaire<sup>3</sup>, et à des remboursements de capital de 2,7 milliards \$ sous forme de dividendes et de rachats d'actions<sup>4</sup>. »

« Compte tenu de la cadence régulière d'introduction de nouveaux produits et des nombreux autres produits qui sont au début de leur phase de croissance, l'avenir s'annonce très prometteur pour BRP. À court terme, nous mettrons l'accent sur la réalisation et l'optimisation de gains d'efficience, et nous demeurons sur la bonne voie pour réaliser nos prévisions financières pour l'exercice », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

3. La hausse du cours de l'action est calculée pour la période comprise entre la date du premier appel public à l'épargne et le 19 mai 2023 à la TSX (DOO).

4. Montants calculés pour la période comprise entre la date du premier appel public à l'épargne et le 30 avril 2023.

**Faits saillants financiers****Trimestres clos les**

(en millions de \$ CA, sauf les données par action et la marge)

	30 avril 2023	30 avril 2022
Revenus	2 429,4 \$	1 809,3 \$
Marge brute	623,5	454,4
Pourcentage de marge brute	25,7 %	25,1 %
BAIIA normalisé <sup>1</sup>	377,1	272,1
Bénéfice net	154,5	121,0
Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>	192,0	137,1
Bénéfice par action – dilué <sup>2</sup>	1,92	1,46
Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>1</sup>	2,38	1,66
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 411 463	82 701 016

**PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES AJUSTÉES POUR L'EXERCICE 2024**

Les prévisions pour l'exercice 2024 ont été ajustées comme suit :

Mesure financière	Exercice 2023	Prévisions pour l'exercice 2024 <sup>6</sup> par rapport à l'exercice 2023
Revenus		(par rapport aux prévisions précédentes)
Produits toutes saisons	4 827,1 \$	Hausse de 16 % à 19 %
Produits saisonniers	3 440,3	<b>Baisse jusqu'à 2 % ou hausse jusqu'à 1 %</b> (baisse antérieure jusqu'à 4 % ou stable)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 276,4	Hausse de 3 % à 7 %
Groupe marin	489,6	<b>Hausse de 35 % à 40 %</b> (hausse antérieure de 45 % à 50 %)
<b>Total des revenus de la Société</b>	<b>10 033,4</b>	Hausse de 9 % à 12 %
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>1 706,3</b>	Hausse de 9 % à 13 %
Taux d'imposition effectif <sup>1, 5</sup>	24,4 %	24,5 % à 25,5 %
<b>Bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1, 2</sup></b>	<b>12,05 \$</b>	12,25 \$ à 12,75 \$ (hausse de 2 % à 6 %)
Bénéfice net	865,4	~ 940 millions \$ à 980 millions \$

**Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2024**

- Dotation à l'amortissement : ~ 385 millions \$ (auparavant ~ 375 millions \$)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 180 millions \$
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 79,8 millions d'actions (auparavant ~80,5 millions)
- Dépenses d'investissement : ~ 750 millions \$ à 800 millions \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

5. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

6. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2024.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Des niveaux de livraisons élevés, conjugués aux améliorations de la chaîne d'approvisionnement et de l'environnement inflationniste, ont permis à la Société d'afficher un premier trimestre solide et de surpasser ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2023. La demande à l'égard de nos produits est demeurée saine, comme en témoigne l'augmentation de 3 % des ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation des revenus pour le trimestre clos le 30 avril 2023 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2023 s'explique principalement par les livraisons élevées d'unités pour la saison de vente au détail à venir. Au cours de cette période, nous avons enregistré de solides ventes au détail de motomarines, de pontons Sea Doo et de VCC. La chaîne d'approvisionnement est graduellement revenue à un niveau plus stable, ce qui s'est traduit par des gains d'efficacité dans la production et par une augmentation du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Revenus

Les revenus ont augmenté de 620,1 millions \$, ou 34,3 %, pour se chiffrer à 2 429,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 1 809,3 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes en gros de VCC, de motomarines et de V3R, à la composition favorable des ventes ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 94,8 millions \$.

- **Produits toutes saisons<sup>7</sup> (55 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 398,9 millions \$, ou 42,7 %, pour se chiffrer à 1 333,3 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 934,4 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de V3R en raison de la capacité de production additionnelle et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement survenus au cours de l'exercice précédent et ayant eu une incidence sur la disponibilité des produits, ainsi qu'aux prix favorables et à la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 63 millions \$.
- **Produits saisonniers<sup>7</sup> (28 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 283,2 millions \$, ou 69,3 %, pour se chiffrer à 691,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 408,7 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de motomarines, qui découle de la forte demande sur le marché et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement survenus à l'exercice précédent et ayant eu une incidence sur la disponibilité des produits, ainsi qu'à l'augmentation des livraisons de pontons Sea-Doo. L'augmentation est également attribuable aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 16 millions \$.

7. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM<sup>7</sup> (12 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont diminué de 58,7 millions \$, ou 17,1 %, pour se chiffrer à 284,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 343,6 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. La diminution des revenus est principalement attribuable à une baisse du volume des ventes. La baisse du volume de ventes découle principalement de la hausse des ventes de PAV liés aux motoneiges au dernier exercice en raison des livraisons tardives d'unités au cours de la saison, et de la diminution des commandes des concessionnaires. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 11 millions \$.
- **Groupe marin<sup>7</sup> (5 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 9,9 millions \$, ou 7,5 %, pour se chiffrer à 122,3 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 132,2 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. La diminution des revenus tirés du secteur Groupe marin est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de bateaux et de PAV en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de l'accélération plus progressive de la cadence de production à l'égard de la mise en marché de nouveaux produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par une composition favorable des ventes de bateaux ainsi que par une hausse des prix et une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions \$.

### Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 3 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des ventes de motomarines et de VCC.

- **Produits toutes saisons** : Les ventes au détail ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une diminution d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- **Produits saisonniers** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022, compte non tenu des pontons. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une augmentation d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins ont diminué de 39 % par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022 en raison d'une plus faible disponibilité des produits.

### Marge brute

La marge brute a augmenté de 169,1 millions \$, ou 37,2 %, pour se chiffrer à 623,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 454,4 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2022. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 60 points de base, passant de 25,1 % pour le trimestre clos le 30 avril 2022 à 25,7 %. L'augmentation de la marge brute s'explique par le volume favorable de ventes de VCC, de V3R et de motomarines ainsi que par les prix favorables, par la diminution des coûts liés à la logistique découlant de l'efficacité accrue de la chaîne d'approvisionnement et par la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre attribuable à l'inflation, ainsi que par la hausse des programmes de vente. L'augmentation du pourcentage de marge brute est attribuable à la composition favorable des ventes de motomarines et de V3R, aux prix favorables dans toutes les gammes de produits et à l'efficacité accrue de la production découlant de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente.

7. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 86,8 millions \$, ou 34,1 %, pour atteindre 341,6 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 254,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future, à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société, et à la hausse des frais de vente et de marketing qui tient principalement aux investissements continus dans les produits. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable de 14 millions \$ des taux de change.

### BAlIA normalisé<sup>1</sup>

Le BAlIA normalisé<sup>1</sup> a augmenté de 105,0 millions \$, ou 38,6 %, pour atteindre 377,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 272,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, principalement en ce qui a trait aux frais de recherche et développement et aux frais de vente et de marketing.

### Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 33,5 millions \$, ou 27,7 %, pour atteindre 154,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 121,0 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la baisse de la charge d'impôt, partiellement contrebalancées par la hausse des frais financiers et par l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 258,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 333,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement et à la baisse de l'impôt payé.

La Société a investi 117,8 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'ajouter de la capacité de production additionnelle et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, et elle a versé un montant total de 63,8 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions.

### Dividende

Le 31 mai 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

### CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HAE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son premier trimestre de l'exercice 2024. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 53112848), composez le 1 888 396-8049 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du premier trimestre de l'exercice 2024 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

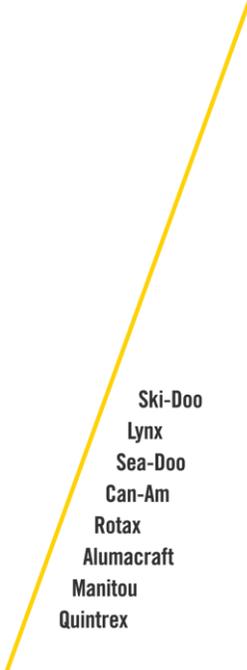
1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

## À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 23 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPnouvelles](#)

*Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.*



Ski-Doo  
Lynx  
Sea-Doo  
Can-Am  
Rotax  
Alumacraft  
Manitou  
Quintrex

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à l'exercice 2024 de la Société, incluant les prévisions financières et les perspectives de la Société et ses progrès à leur égard, ainsi que ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAI/A normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilués et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, notamment la capacité de gagner des parts de marché additionnelles, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la demande soutenue prévue envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, les activités de recherche et développement de produits, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits, à leur conception, à leurs caractéristiques, à leur capacité ou à leur performance projetées, les dates prévues de leur mise en marché et l'incidence prévue du lancement de ces produits, les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des hausses importantes et récentes des taux d'intérêt et des taux d'inflation; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux, notamment en raison du conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment le nouveau système ERP de la Société; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital;

toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

## **PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse à une légère hausse, selon l'hypothèse que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement continuent de s'améliorer; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, et une incidence limitée du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine et de la pandémie de COVID-19; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé en raison de la forte demande, des pénuries de stocks et des prix élevés de l'énergie, et devrait diminuer progressivement à mesure que les banques centrales hausseront les taux d'intérêt; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront à leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que la conjoncture économique et politique mondiale, jumelée à un ou plusieurs des risques et incertitudes mentionnés dans les présentes, pourrait rendre inexactes ces hypothèses, bien qu'elles étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

### MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS	Définition	Motif
BAlIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAlIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi les mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

### Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
<b>Bénéfice net</b>	<b>154,5 \$</b>	121,0 \$
Éléments normalisés		
Perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	43,8	16,1
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités <sup>2</sup>	—	(1,8)
Coûts liés aux regroupements d'entreprises <sup>3</sup>	4,9	1,1
Autres éléments	0,2	1,3
Ajustement au titre de l'impôt <sup>1, 4</sup>	(11,4)	(0,6)
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>192,0</b>	137,1
Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>	52,6	49,3
Frais financiers ajustés <sup>1</sup>	44,1	16,5
Produits financiers ajustés <sup>1</sup>	(1,5)	(1,0)
Dotation à l'amortissement ajustée <sup>1</sup>	89,9	70,2
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>377,1 \$</b>	272,1 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

3. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

4. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

	Trimestres clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>		
<b>Rapprochement de la dotation à l'amortissement</b>		
Dotation à l'amortissement	92,4 \$	71,3 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	2,5	1,1
<b>Dotation à l'amortissement ajustée</b>	<b>89,9 \$</b>	<b>70,2 \$</b>
<b>Rapprochement de la charge d'impôt</b>		
Charge d'impôt	41,2 \$	48,7 \$
Ajustement au titre de l'impôt <sup>2</sup>	(11,4)	(0,6)
<b>Charge d'impôt normalisée<sup>1</sup></b>	<b>52,6 \$</b>	<b>49,3 \$</b>
<b>Rapprochement des frais financiers</b>		
Frais financiers	44,3 \$	16,5 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme	0,2	—
<b>Frais financiers ajustés</b>	<b>44,1 \$</b>	<b>16,5 \$</b>
<b>Rapprochement des produits financiers</b>		
Produits financiers	(1,5) \$	(2,8) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités <sup>3</sup>	—	(1,8)
<b>Produits financiers ajustés</b>	<b>(1,5) \$</b>	<b>(1,0) \$</b>
<b>Calcul du bénéfice normalisé par action – de base<sup>1</sup></b>		
Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>	192,0 \$	137,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 856 822	81 075 819
<b>Bénéfice normalisé par action – de base<sup>1</sup></b>	<b>2,43 \$</b>	<b>1,69 \$</b>
<b>Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup></b>		
Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>	192,0 \$	137,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 411 463	82 701 016
<b>Bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup></b>	<b>2,38 \$</b>	<b>1,66 \$</b>

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé.

3. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

– 30 –

#### Demande média :

Mélanie Montplaisir  
Relations avec les médias  
[media@brp.com](mailto:media@brp.com)

#### Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes  
Relations investisseurs  
Tél. : 450 532-6462  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)

Ski-Doo  
Lynx  
Sea-Doo  
Can-Am  
Rotax  
Alumacraft  
Manitou  
Quintrex